



Yves DAMONTE

Immobilier

Société Anonyme au capital de 260 000 €
ADMINISTRATION DE BIENS
TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES - COPROPRIÉTÉS

Thierry DAMONTE
Maîtrise de Droit Notarial
Céline GILBERT
D.E.S.S. Droit Immobilier

120, rue Général de Gaulle - 10000 TROYES
Tél. 03 25 82 83 84 - Fax 03 25 82 83 83

e-mail : damonte.immo@wanadoo.fr
www.fnaim.fr / damonteimmo

POUR LA LOCATION A UN ETUDIANT

LISTE DES PIECES A FOURNIR

LOCATAIRE(S) ETUDIANT(S)

- Fiche candidat locataire complétée et signée,
- Une pièce d'identité ou carte de séjour (sans photo),
- carte d'étudiant ou justificatif d'admission,
- 3 dernières quittances de loyer ou attestation d'hébergement,
- Un relevé d'identité bancaire (RIB),
- Une attestation d'assurance pour les risques locatifs à remettre le jour de la remise des clés (les clés ne pourront vous être délivrées si vous n'êtes pas en possession de cette attestation).

CAUTION(S)

- Acte de cautionnement complété, paraphé et signé (acte à remplir à l'agence),
- Une pièce d'identité ou carte de séjour (sans photo),
- 3 derniers bulletins de salaire ou dernier bilan avec attestation d'un expert comptable,
- Attestation de l'employeur ou contrat de travail (datant de moins d'un mois),
- 2 derniers avis d'imposition 2009 et 2010 (avis complet recto-verso et non la déclaration pré-remplie),
- 3 dernières quittances de loyer ou taxe foncière 2010 ou attestation d'hébergement,
- Un relevé d'identité bancaire (RIB)

ATTENTION : VOUS DISPOSEZ D'UN DELAI DE 4 JOURS APRES LA RESERVATION POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER COMPLET. AU DELA, LE LOGEMENT SERA REMIS EN LOCATION.

NB : possibilité de nous adresser ces documents par mail sur location@damonte.fr (préciser sur le mail le nom de votre interlocuteur) ou par télécopie au 03.25.82.83.83.